

LE NICKEL-SLN RECHERCHE  
un

## Chef de Département santé au travail (H/F)



Code ROME : J1101

Poste basé à Nouméa

**Profil requis**

- Titulaire d'un doctorat en médecine, spécialisé en médecine du travail.
- Idéalement, un diplôme universitaire de toxicologie industrielle et une très bonne connaissance de la médecine administrative ou législative.
- Un minimum de 5 ans d'expérience comme médecin du travail en milieu industriel

**Raison d'être du poste**

Le Chef de Département santé au travail est le médecin du travail du service autonome de santé au travail de l'entreprise.

Il est le conseiller de l'employeur, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux. Son rôle est préventif. Il consiste à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail notamment en surveillant les conditions d'hygiène et de sécurité au travail, les risques de contagion et leur état de santé, ainsi que tout risque manifeste d'atteinte à la sécurité des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail.